

DECISION CA038-2015

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers
Vu la délibération CA011-2015 du 26 février 2015

Objet de la décision Tarif de cotisation pour l'UFR Sciences

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

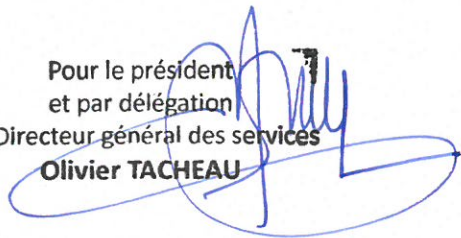
1. d'approuver la remise à jour des tarifs du plateau technique mutualisé ANAN (ANalyse des Acides Nucléiques) de l'UFR Sciences

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

A Angers, le 9 mars 2015

Jean-Paul SAINT-ANDRE
Le Président de l'Université d'Angers

Pour le président
et par délégation
Le Directeur général des services
Olivier TACHEAU



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **16 mars 2015**

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction	Composante : UFR Sciences - SFR Quasav
19/12/2014	nom de la structure	Plateau Technique Mutualisé : PTM ANAN
	Centre financier	911SFR12

Désignation		Montant	
	Membres de la SFR et membres de projets SF	Etablissements publics et partenaires SFR	
Robot zéphyr	Protocole de normalisation/ distribution eau	3€ / plaque	4,5€ / plaque
	Protocole distribution ADN - réarrangement p	10€ / plaque	15€ / plaque
	Extraction ADN kit Macheray Nagel	33,00€ / plaque	49,50€ / plaque
	Mix PCR / 384	30€ / plaque	45€ / plaque
Labchip	Achat du kit/équipe + 0,50€/ech		Achat du kit/équipe + 0,75€ / éch
Electrophorèse capillaire	0,70€/ech		1,05€ / éch
Nanodrop	0,20€/ech		0,3€ / éch
Expérior	27,80/puce		41,70€ / éch
Séquenceur Illumina	prix de la cartouche + 50€ / run		prix de la cartouche + 75€ / run
qPCR384 BIORAD	5,20€ / plaque		7,80 € / plaque
Covaris	6,50€ / tube		9,75€/tube
	4,50€ /tube		6,75€/tube
Qubit	1€ / point		1,50€/point
Laboratoire de radioactivité	150€/équipe utilisatrice/an		

Pour les entreprises privées, une étude des coût sera faite au cas par cas en fonction du projet, du nombre d'échantillons prévus et des consommables apportés.